

Charte Environnemental - SLG MÉDICAL

Préambule

Chez SLG MÉDICAL, nous adaptons une partie de notre activité en adéquation avec les normes en matière de RSE, la protection de l'environnement et la durabilité dans notre secteur d'activité. Nous nous engageons à intégrer des pratiques écoresponsables à chaque étape de nos opérations, dans le respect des réglementations locales et internationales. Notre charte environnementale reflète cette volonté de minimiser notre impact sur la planète tout en offrant aux cliniques et hôpitaux des produits médicaux de qualité.

Nos Principes Clés

1. Réduction et limitation de l'empreinte carbone

Objectif : Réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par nos activités, notamment celles liées à nos installations, nos approvisionnements et nos déplacements professionnels.

Actions :

Transition énergétique des installations

Nous nous engageons à privilégier l'approvisionnement en énergie issue de sources renouvelables (solaire, électricité verte certifiée, etc.) pour nos bâtiments administratifs et logistiques. Un audit énergétique sera réalisé afin d'identifier les pistes d'amélioration en matière de consommation.

Depuis octobre 2025, les activités de SLG Médical ont été déplacées au 111 avenue Jean Mermoz à Eysines au sein d'un bâtiment construit dans une démarche soucieuse des enjeux écologiques actuels. La consommation électrique de ses nouveaux locaux est classée B (57 kw/ an) et son émission de GES est classée (1kg / an)

Mobilité professionnelle responsable

Nous mettons en œuvre une politique de déplacements sobres en carbone, incluant : La priorisation des réunions à distance (visioconférences, appels) avec les commerciaux de l'entreprise pour limiter les déplacements superflus ; L'incitation à l'usage de transports à faible impact environnemental (train, covoiturage, véhicules hybrides ou électriques en flotte) lors de nos déplacements ; L'optimisation des tournées logistiques pour réduire les kilomètres parcourus. ;

En outre, SLG médical s'engage à transitionner ses véhicules vers des modèles hybrides ou électriques pour limiter son impact sur l'environnement.

Possibilité de télétravail

Lorsque l'activité le permet (hors périodes de pic logistique), nos collaborateurs ont la possibilité d'effectuer une partie de leur activité en télétravail. Cette mesure permet de limiter les trajets domicile-travail tout en améliorant la qualité de vie au travail.

2. Gestion des déchets

Objectif : Réduire à la source la production de déchets, favoriser leur réemploi et leur recyclage, et assurer une gestion conforme aux obligations réglementaires.

Actions :

Tri des déchets

Toutes nos installations (sites de production, entrepôts, bureaux) sont équipées de dispositifs de tri sélectif, adaptés à la typologie des déchets produits : papier, carton, plastique, métaux, biodéchets, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), etc. Les prestataires de collecte sont rigoureusement sélectionnés pour garantir une traçabilité conforme.

Réduction des emballages plastiques

Conformément à l'article 77 de la loi AGEC, nous avons engagé la suppression progressive



des plastiques à usage unique dans nos emballages, en privilégiant les matériaux recyclables ou réutilisables (carton recyclé, bioplastiques, vrac industriel...).

Priorité au recyclage

Dans une logique d'économie circulaire et conformément aux principes de la loi AGECL (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), nous accordons une priorité forte au réemploi des matériaux et à la recyclabilité de nos produits et emballages. L'ensemble de nos consommables et de nos emballages sont réalisés à partir de matériaux recyclés à au moins 70% et 100% recyclables.

3. Économie d'énergie

Objectif : Réduire significativement la consommation d'énergie sur l'ensemble de nos sites d'exploitation, en optimisant les équipements, les comportements et la gestion énergétique.

Actions :

Régulation de la consommation

Nous avons entrepris la généralisation de l'éclairage à technologie LED basse consommation, couplé à des capteurs de présence et détecteurs de luminosité dans les bureaux, couloirs, entrepôts et zones de stockage. Cette démarche permet une réduction immédiate de la consommation électrique de ces installations de l'ordre de 40 à 60 %.

Adaptation des locaux

Notre bâtiment sera progressivement équipé de systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) permettant le pilotage automatique du chauffage, de la ventilation et de la climatisation (CVC), ainsi que l'optimisation des horaires de fonctionnement en fonction des besoins réels. Ces dispositifs contribuent à la diminution des consommations et à l'anticipation des dérives énergétiques.

Sensibilisation et écogeste

Des campagnes internes de sensibilisation sont régulièrement menées pour inciter les



collaborateurs à adopter des éco-gestes simples mais efficaces : extinction des appareils en veille, utilisation modérée du chauffage ou de la climatisation, fermeture des portes et fenêtres, etc. Des affiches et guides pratiques sont diffusés sur les lieux de travail.

4. Approvisionnement responsable

Objectif : Intégrer des critères environnementaux, éthiques et sociaux dans nos pratiques d'achat afin de réduire l'impact global de notre chaîne d'approvisionnement et de favoriser une économie plus durable.

Actions :

Choix des fournisseurs

Nous mettons en place une politique d'achats responsables fondée sur des critères environnementaux et sociaux. Nous privilégions :

- les fournisseurs disposant de certifications environnementales (ISO 14001, Ecovadis, EMAS),
- les circuits courts, les fournisseurs français et européens.
- les entreprises d'insertion, adaptées ou du secteur protégé (ESAT, EA), conformément à l'article L2113-12 du Code de la commande publique.
Un code de conduite fournisseurs est en cours d'élaboration pour formaliser nos exigences en matière de durabilité, traçabilité des matières premières, lutte contre le travail forcé et respect des normes environnementales.

Emballages responsables

Nous travaillons avec nos fournisseurs et nos équipes logistiques pour :

- Réduire le volume des emballages non essentiels ;
- Éliminer progressivement les plastiques à usage unique ;
- Favoriser l'usage de matériaux recyclés ou recyclables (carton recyclé, emballages mono-matériaux) ;
- Intégrer des solutions réutilisables dans les flux logistiques internes.
Une réflexion est également engagée sur l'écoconception des emballages produits dès la phase de développement.



Dans la majorité des cas, nous réutilisons les emballages primaires et secondaires de nos fournisseurs pour expédier nos colis.

5. Respect de la biodiversité

Objectif : minimiser l'impact de nos activités sur les écosystèmes naturels.

Actions :

Construction et expansion

Lors de tout projet d'extension, de construction ou de réaménagement de site, nous réalisons une évaluation préalable des impacts potentiels sur les milieux naturels (sols, faune, flore, zones humides, corridors écologiques).

En cas de risque identifié, nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation conformément à la séquence ERC (éviter, réduire, compenser), exigée par la réglementation.

Espaces verts

Nos bureaux intègrent des espaces végétalisés conçus pour favoriser la biodiversité (plantations locales non invasives, plantes grimpantes comme source d'ombre).

Ces espaces sont entretenus dans le respect des équilibres écologiques (zéro pesticide, tonte raisonnée).

Sensibilisation à la biodiversité

Nous développons des **actions de communication et de sensibilisation** à destination de nos collaborateurs, de nos clients et de nos partenaires, afin de promouvoir la préservation des milieux naturels via des campagnes de communication interne et des moments de sensibilisation.

6. Sensibilisation et formation

Objectif : Promouvoir une culture environnementale active, partagée par l'ensemble de nos collaborateurs et intégrée dans nos relations avec les parties prenantes (clients, partenaires, fournisseurs).

Actions :

Formation aux enjeux environnementaux

Nous organisons des sessions de formation thématiques à destination de l'ensemble des collaborateurs (production, logistique, administratif), portant sur :

- La gestion des déchets et le tri sélectif,
- La sobriété énergétique,
- Les écogestes au quotidien,
- Les enjeux du changement climatique et de l'économie circulaire.

Initiatives internes

Nous encourageons les collaborateurs à proposer et porter des initiatives écologiques concrètes au sein de l'entreprise. Ces actions peuvent concerner :

- La réduction de la consommation de papier ou de plastique ;
 - Le covoiturage ou la mobilité douce pour les trajets domicile-travail ;
 - L'optimisation des flux ou des emballages ;
 - Des actions collectives (nettoyage de site, journée verte, etc.).
- Un dispositif de boîte à idées "écogestes" est mis en place, et certaines initiatives peuvent être récompensées dans le cadre d'un programme de reconnaissance interne.

Suivi et Amélioration Continue

Suivi et amélioration continue

Notre démarche environnementale s'inscrit dans un processus dynamique d'amélioration continue, en lien avec les évolutions réglementaires, les progrès technologiques et les attentes de nos parties prenantes (clients, collectivités, hôpitaux, fournisseurs, salariés).

Pilotage de la démarche :

- Un référent environnement est désigné au sein de l'entreprise pour coordonner, suivre et faire évoluer les actions engagées.
- Un plan d'action environnemental annuel est défini, suivi et ajusté selon les résultats obtenus.

Références méthodologiques :

Cette démarche est construite en cohérence avec les principes des normes ISO 14001 (management environnemental) et ISO 26000 (responsabilité sociétale), que nous utilisons comme cadre de référence, même si nous ne sommes pas encore certifiés.

Évolution de la charte :

La présente charte environnementale est appelée à évoluer régulièrement pour intégrer :

- Les nouvelles obligations légales ou réglementaires ;
- Les avancées technologiques et scientifiques applicables à notre secteur (éco conception, économie circulaire, etc.) ;
- Les suggestions des salariés, des clients et des partenaires.

Engagement collectif :

Nous considérons que la réussite de notre politique environnementale repose sur l'engagement collectif de tous les collaborateurs et partenaires de l'entreprise. Chacun, à son niveau, est acteur de cette démarche et contribue à la construction d'un avenir durable.

Fait à Blanquefort, le 20 juillet 2025.

Signature du référent environnement et PDG de SLG Médical :

